



PRENEZ LE RELAIS 2022

activités sociales
de l'énergie

comité
cncas


CNCAS

Département Formation et Ingénierie Pédagogique

Prenez le relais !

Les organismes sociaux, au travers des formations socio-éducatives et « Prenez le Relais », font le pari chaque année de s'appuyer sur des encadrants non-professionnels. Ce choix donne la possibilité à chaque agent qui le souhaite de devenir acteur des Activités Sociales. La dynamique « Prenez le Relais » permet ainsi de prendre des responsabilités dans le portage du projet politique, dans la gestion des séjours adultes et jeunes et de s'impliquer localement en CMCAS au travers d'animations ou d'interventions de différentes natures tout au long de l'année. Cette démarche, constitutive de l'identité des Activités Sociales, permet la traduction de la politique du « **Par et du Pour** » qui fait toute la singularité et toute la richesse de la gestion ouvrière.

Permettre aux agents des industries électrique et gazière de porter les valeurs du projet social et culturel de leurs Activités Sociales.

A qui je m'adresse ?

Quelles sont les démarches ?

Un agent des IEG, actif ou inactif, prêt à s'impliquer pour ses collègues et motivé par des activités d'encadrement ou des activités bénévoles en CMCAS, peut s'inscrire dans le cursus de formation « Prenez le relais ».

L'agent doit faire acte de candidature auprès de sa CMCAS par le biais de sa Section Locale de Vie (SLVie). Il recevra alors une fiche d'inscription à transmettre à sa CMCAS, qui le contactera pour un rendez-vous avec le Président et/ou un autre élu de la CMCAS.

Si les attentes de l'agent correspondent aux besoins des organismes sociaux, il pourra, dans le cadre d'un investissement de proximité, directement s'inscrire en formation « Engagement bénévole en CMCAS ». Pour les autres terrains d'engagement, son dossier sera transmis à la CCAS qui l'invitera à participer à un regroupement d'information et d'orientation de deux jours.

A l'issue de ce regroupement l'agent aura le choix entre trois terrains d'engagement : l'encadrement de centres jeunes, l'encadrement de centres de tourisme ou l'animation et l'intervention de proximité (en CMCAS ou centre de vacances).

Prenez le relais
Entretien avec
le président
de sa CMCAS

1

Engagement
bénévole
en CMCAS

Territoires CCAS
Rencontre des nouveaux
agents dans un
regroupement
d'accueil et
d'orientation

1

Intervenant bénévole
en centre de
vacances

2

Accueils Collectifs
de Mineurs

3

Centre de
Vacances familiales
(Village Vacances)

1

Vous optez pour le terrain et l'engagement de proximité

2 terrains d'engagement pour les agents prêts à s'impliquer dans les activités sociales.



Ces deux formations permettent aux agents qui le souhaitent de s'investir de façon plus ponctuelle dans le « **Prenez Le Relais** » directement au sein de leur **CMCAS**, ou en développant sur les centres de vacances des interventions et des animations autour d'une activité physique ou culturelle qu'ils maîtrisent.

Elles permettent également une plus grande maîtrise de la connaissance des activités sociales, des questions de responsabilité et de la structuration des projets d'animation et d'intervention.

Vous souhaitez encadrer en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

deux dispositifs vous permettent d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs : le BAFA (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) et le BAFD (brevet d'aptitude à la fonction de directeur). Ces formations se réalisent avec l'IFOREP, organisme habilité par Jeunesse et Sport. Aussi pour tout renseignement connectez-vous sur le site www.iforep.fr

Cursus BAFA

Ces 3 étapes doivent se réaliser sur une période maximale de 30 mois.

- Session de formation générale (10 jours)
- Stage pratique (14 jours minimum)
- Session d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours)

Cursus BAFD

Vous disposez de 4 ans pour accomplir ce cursus.

- Session de formation générale (10 jours)
- Stage pratique en tant que directeur ou directeur adjoint (14 jours minimum)
- Stage de perfectionnement (6 jours minimum)
- 2ème stage pratique effectué en responsabilité de direction (14 jours minimum)
- Bilan

Ces formations sont régies par l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs.

Cursus Responsable de VV

- Préparation à l'encadrement
(3 jours)
- Stage d'observation tutoré en VV
(15 jours)
- Responsable en VV
(2*5 jours)
- Stage pratique en position de responsable
(21 jours minimum)

Cursus Responsable principal en VV

- Responsable principal en VV
(2*5 jours)
- Stage pratique en position de responsable principal
(28 jours minimum)
- Bilan
(3 jours)
- Stage de recyclage responsable principal
(3 jours tous les 3 ans)

Si l'agent choisit l'encadrement en centre adultes et familles, il suivra le cursus de formation VV (Village vacances) pour devenir : **Responsable puis éventuellement Responsable Principal en VV**

A l'issue de plusieurs encadrements concluants en qualité de responsable VV il pourra envisager la formation de responsable principal en VV. L'inscription à cette formation est conditionnée à l'accord du territoire de son dernier encadrement et à la validation de la Direction Générale après information préalable au Président de CMCAS et au Bureau du CA de la CCAS.



Engagement bénévole en CMCAS

Durée : 3 jours



Tout agent des IEG s'investissant dans la vie de sa CMCAS (commissions, activités, animation ponctuelle, convoyage, réseaux solidaires etc.)

Dates et lieux

Ce stage peut-être organisé à la demande de plusieurs CMCAS d'une même région.

Objectifs

- S'approprier les partis pris humanistes des Activités sociales.
- Se positionner dans l'organisation des Activités Sociales (CCAS/CMCAS, Elus/Pro/Bénévoles).
- Identifier les étapes clés d'un projet (méthodologie, négociation, réalisation, évaluation).
- Appréhender l'environnement juridique pour sécuriser son action.

Contenus

- Le projet politique des Activités Sociales et ses partis pris humanistes.
- La chaîne d'acteurs dans les Activités Sociales.
- Les possibilités d'engagement offertes par sa CMCAS.
- Les règles qui encadrent le volontariat et le bénévolat.
- Les notions de responsabilités.
- La connaissance des publics en CMCAS (attentes, comportements ...).
- Les projets d'activités et leurs financements (Projet/budget : définition, négociation ...).

Intervenant bénévole en centre de vacances

Durée : 4 jours et 2 jours de REX/Bilan



Tout agent des IEG maîtrisant une activité ou un sujet qu'il souhaite faire partager en centre de vacances (jeunes ou familles) dans le cadre de la démarche « Prenez le relais ».

Dates et lieux

Ce stage peut-être organisé sur demande à la maille interterritoriale

Objectifs

- S'approprier les partis pris humanistes des Activités Sociales.
- Appréhender le fonctionnement d'un centre de vacances pour mieux coopérer avec l'équipe et intégrer son projet d'activité à celui du centre.
- Appréhender la diversité des publics pour adapter sa posture et les activités.
- Négocier, promouvoir et évaluer son activité.
- Respecter le cadre réglementaire.

Contenus

- Le projet politique des Activités Sociales et ses partis pris humanistes.
- L'organisation d'un centre de vacances et ses parties prenantes.
- La prise en compte des différents publics accueillis en centre de vacances.
- Les règles qui encadrent le volontariat et le bénévolat.
- Les responsabilités engagées.
- La démarche du projet d'activité (conception, réalisation et évaluation),
- L'activité, son élaboration et son intégration dans un projet du centre.

Préparation à l'encadrement

Durée : 3 jours



Tout agent des IEG souhaitant encadrer en VV dans le cadre de la démarche « Prenez le relais »

Dates et lieux

- **La Ville du Bois**
du 30 mai au 1er juin 2022
[code VL200 659]

Objectifs

- Appréhender l'organisation d'un VV et les pratiques des vacanciers.
- Préparer les participants à vivre et à analyser une situation d'encadrement.

Contenus

- Le projet de l'organisme : les valeurs, le fonctionnement.
- L'observation participante et l'observation active.
- Le travail d'analyse et d'appropriation de la grille d'observation.
- La sensibilisation à la prise de notes et à l'élaboration d'un compte-rendu

Responsable en VV

Durée : 2*5 jours



Agent inscrit dans le dispositif « Prenez le relais » souhaitant assurer la fonction de responsable adjoint d'un VV

Dates et lieux

- **La Ville du Bois**
du 21 au 25 novembre 2022
et du 5 au 9 décembre 2022
[code VL201M048]

Objectifs

- Identifier les différents domaines d'activités de la fonction.
- Mesurer les niveaux de responsabilité de chacun.
- Repérer les évolutions du tourisme social en France.
- S'approprier la spécificité des organismes sociaux en termes de contenus d'activités, de relations aux bénéficiaires, de fonctionnement d'équipe.
- Identifier les pratiques des familles en vacances.
- S'approprier les outils du fonctionnement en équipe.

Contenus

- Le retour d'expérience, l'analyse des pratiques.
- Les pratiques des vacances en famille, la prise en compte des évolutions et des différents publics.
- L'histoire, l'évolution, les enjeux du tourisme social.
- Les partis pris des organismes en termes de contenus d'activités, de relations avec les bénéficiaires et de fonctionnement d'équipe.
- La notion de statut, de fonction, de rôle dans une équipe de travail, la place de chacun.
- L'évaluation du personnel.
- Les projets comme démarche commune pour l'équipe et les bénéficiaires.
- L'approche de la communication.

Responsable principal en VV

Durée : 2*5 jours et REX 3 jours



Agent des industries électrique et gazière ayant une pratique d'encadrement en VV dans la fonction de responsable.

Dates et lieux

- **Anglet**
1ère session du 10 au 14 janvier 2022
- **Cap d'Agde**
2ème session du 7 au 11 février 2022
- **St Cyprien**
Bilan / REX du 5 au 7 octobre 2022
[code VL202M 049]

Objectifs

- Traduire des intentions en actions pour le fonctionnement d'un VV.
- Diriger, animer, évaluer et former les équipes dans un VV.
- Porter les valeurs des activités sociales dans la relation avec l'équipe et les bénéficiaires.
- Formaliser son positionnement et sa posture dans la fonction de responsable principal.

Contenus

- La direction d'équipe en centre de tourisme et le rôle formateur du RP.
- L'animation d'équipe et la conduite de réunions.
- Les contenus de séjours, la politique culturelle de la CCAS et la médiation.
- La relation aux bénéficiaires tout au long du séjour.
- L'atelier d'écriture.

Responsable principal en VV : Recyclage

Durée : 3 jours



Agent des industries électrique et gazière ayant une pratique d'encadrement en VV dans la fonction de responsable principal depuis 3ans.

Dates et lieux

- **La Brusac**
du 15 au 17 mars 2022
[code VL204 660]
- **La Ville du Bois**
du 23 au 25 mai 2022
[code VL204 661]

Objectifs

- Prendre du recul sur ses pratiques d'encadrement et ses capacités à assumer la dimension managériale de sa fonction.
- Porter la politique des Activités Sociales notamment en matière culturelle.
- Réactualiser ses connaissances des Activités Sociales et de ses bénéficiaires.

Contenus

- Le retour d'expérience, l'analyse des pratiques.
- La direction et l'animation d'équipes en centre de tourisme.
- L'organisation des Activités Sociales et ses évolutions.
- Les contenus de séjours, la politique culturelle de la CCAS et la médiation.
- L'évolution des attentes et des besoins des bénéficiaires.

Tuteur en VV

Durée : 5 jours



Responsable principal en VV
L'agent est inscrit par sa direction territoriale.

Dates et lieux

- **La Ville du Bois**
du 21 au 25 mars 2022
[code VL203 662]

Objectifs

- Préparer l'accueil et l'accompagnement des responsables stagiaires au cours de leur stage d'observation et de leur stage pratique.
- Formaliser un projet de tutorat.
- Définir les champs particuliers de cette mission en termes d'accompagnement.

Contenus

- La notion de tutorat (représentations des participants et confrontations aux missions attendues).
- Les attendus de la CCAS en matière d'encadrement.
- L'appropriation par les nouveaux encadrants des valeurs et des orientations du projet éducatif des électriciens et gaziers.
- L'évaluation : son rôle, sa place dans un contexte de tutorat.
- Le tuteur : place, rôles et responsabilités.
- La formation des tutorés.



Module PLR

Skipper dans les AS

Durée : 2 jours



Skippers et co-skippers encadrant des séjours et sorties en voilier habitable pour les Activités Sociales de l'Energie

Dates et lieux

- **La Ville du Bois**
du 2 au 3 mars 2022
[code VL208 664]

Objectifs

- Appréhender les spécificités et plus-values d'un séjours Activités Sociales
- Situer les enjeux du vivre ensemble sur un séjour en voilier habitable
- Identifier les responsabilités et appréhender les postures de Skippeur

Contenus

- Le projet de séjour : Outil de découverte et de partage ? Outil d'évaluation ?
- La communication et la gestion d'un groupe en milieu confiné
- La sécurité, l'hygiène et l'alimentation sur un voilier habitable
- Les responsabilités pénale, civile des différents acteurs (skipper, organisme etc..)

Module PLR

Accompagnateur / Responsable de séjour AS

Durée : 2 jours



Toute personne ayant en charge l'accompagnement d'un groupe de bénéficiaires lors de séjours CCAS en France ou à l'étranger.

Prérequis : avoir suivi la formation Responsable, Responsable Principal en VV , ou être titulaire du BAFD

Dates et lieux

- **Cap d'Agde**
du 15 au 16 février 2022
[code VL207 663]

Objectifs

- Appréhender les spécificités et plus-values d'un séjour Activités Sociales
- Situer les enjeux du vivre ensemble tant au sein du groupe de bénéficiaires en vacances que vis-à-vis de l'externe.
- Identifier les responsabilités et appréhender les postures d'accompagnateur responsable de séjour.

Contenus

- Le projet de séjour : Outil de découverte et de partage ? Outil d'évaluation ?
- La communication et la gestion d'un groupe de bénéficiaires en vacances
- La sécurité, l'hygiène et l'alimentation durant le séjour
- Les responsabilités pénale, civile des différents acteurs (Accompagnateur responsable, organisme etc..)



Pilote et accompagnateur handiski

Durée : 2 jours



Toute personne ayant en charge le pilotage et l'accompagnement de l'activité handiski sur les séjours CCAS et autres activités de CMCAS.

Dates et lieux

- **Luchon**
du 20 au 21 avril 2022
[code VL209 665]

Objectifs

- Partager et mutualiser les expériences d'accompagnement de l'activité handiski
- Appréhender les spécificités et plus-values de la pratique du handiski dans les Activités Sociales
- Identifier les responsabilités inhérentes au pilotage et à l'accompagnement du handiski

Contenus

- Le projet handiski et son inclusion à celui des Activités Sociales
- Les spécificités de l'accompagnement liées aux différents types de handicap
- L'articulation des intervenants concourant à la réussite du projet handiski
- Les responsabilités pénale, civile des différents acteurs (organisme, pilote, bénéficiaire, responsable principal etc..)
- Partages d'expériences autour des pratiques estivales de handisports



Prenez le Relais : un engagement formation

La Direction Formation s'engage à offrir aux responsables et responsables principaux, un ensemble de moyens propres à favoriser la circulation des informations, la réflexion, les échanges, et l'action.

Ainsi, dans le cadre du dispositif « Prenez le relais », elle organise des journées thématiques qui constituent des temps forts sur des thèmes d'actualité des activités sociales, des problématiques de terrain d'encadrement, la communication ou la dimension managériale de la fonction.

Ces journées thématiques pourront se dérouler en semaine ou sur un week-end.

A son initiative et conformément à la charte d'engagement signée avant chaque encadrement, l'agent participera à une formation de type « journées thématiques » à minima une fois tous les deux ans.



Journées thématiques

Accueillir des bénéficiaires en situation d'handicap



Skipper, Pilote handiski, Accompagnateur de séjour, Responsable et Responsable Principal en VV

Dates et lieux

- **La Ville du Bois**
du 21 au 22 mai 2022
[code VL224 668]

Objectifs

- S'approprier les orientations politiques de la CCAS en matière d'accueil des bénéficiaires en situation de handicap.
- Identifier les enjeux de mise en œuvre d'un projet d'accueil de personnes en situation de handicap sur un VV.
- Déterminer une démarche d'accompagnement, de coordination et de suivi des Assistants sanitaires .

Contenus

- Les différents types de handicap.
- Les bénéficiaires en situation de handicap en séjour pluriel et en séjour familial.
- Le projet d'accueil : définition et prise en compte du projet vacances de la personne. Intégration ou inclusion ?
- Le rôle et la place des différents acteurs du centre de tourisme : spécificités et complémentarités.
- L'accompagnement des Assistants sanitaires pour que chacun trouve sa place dans l'équipe du VV et mène à bien ses missions.

Journées thématiques

Responsabilités civiles et pénales en VV

Durée : 2 jours



Skipper, Pilote handiski, Accom-
pagnateur de séjour, Respon-
sable et Responsable Principal
en VV

Dates et lieux

- **Cap d'Agde**
du 21 au 22 juin 2022
[code VL227 670]

Objectifs

- Appréhender les notions de responsabilités pénales, civiles et contractuelles
- S'approprier les bases de la réglementation liées aux ERP (établissements recevant du public) et aux ERT (établissements recevant des travailleurs)

Contenus

- les responsabilités pénales, civiles et contractuelles (les obligations de moyens et de résultats)
- Les conditions de mise en œuvre de la responsabilité civiles et pénale.
- Les bases de la réglementation liées aux ERP et aux ERT

Journées thématiques

Évolution des bénéficiaires et de leurs pratiques de vacances et de loisirs

Durée : 2 jours



Skipper, Pilote handiski, Accompagnateur de séjour, Responsable et Responsable Principal en VV

Dates et lieux

- **Le Brusac**
du 22 au 23 mars 2022
[code VL 216 666]

Objectifs

- Mesurer les évolutions des IEG et leurs impacts sur les bénéficiaires.
- Identifier les pratiques de vacances et de loisirs.

Contenus

- Les transformations des IEG et du salariat.
- L'évolution socio-historique du temps libre, du temps de travail et du temps domestique.
- La place du tourisme social en France.
- Les inégalités sexuelles et culturelles dans les pratiques de loisirs.
- Les différences et les distinctions sociales dans les pratiques de loisirs.

Journées thématiques

Le rôle formateur du responsable principal

Durée : 2 jours



Responsable, Responsable
Principal en VV

Dates et lieux

- **La Ville du Bois**
du 8 au 9 octobre 2022
[code VL215 667]

Objectifs

- Appréhender les enjeux du rôle formateur du Responsable.
- Déterminer une démarche d'accompagnement et de conseil.

Contenus

- Les caractéristiques de l'adulte en formation.
- La posture formatrice.
- Le projet de séjour : formation « action » et accompagnement.

Journée thématiques

Plan de maîtrise sanitaire en VV (PMS)

Durée : 2 jours



Responsable et
Responsable Principal en VV

Dates et lieux

- **Cap d'Agde**
du 8 au 9 juin 2022
[code VL225 669]

Objectifs

- Intégrer les responsabilités partagées (CCG, RP, R) dans le domaine de la restauration de loisirs.
- S'approprier les règles d'hygiène en restauration collective pour mieux accompagner leurs mises en œuvre.

Contenus

- Les règles d'hygiène en restauration collective et le PMS.
- La sensibilité à la microbiologie et aux TIAC (Toxi infection alimentaire collective).
- Le rôle et la place de l'encadrement.
- Les responsabilités pénale, civile.
- Les affichages obligatoires et les process d'autocontrôle.
- Les moments festifs et le PMS (Repas en commun, buffet froid, pot etc.).

Sensibilisation à l'Éducation Populaire

Durée : 6 jours



Skipper, Pilote handiski, Accompagnateur de séjour, Responsable et Responsable Principal en VV

Dates et lieux

Formation 100% en distanciel

Durée totale 6 heures :

- 3 heures de E-learning et
- 3 heures de classe virtuelle

Inscription sans date via le formulaire d'inscription

Plusieurs sessions programmées en 2022 en fonction des inscriptions

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participant-e-s de découvrir :

- les origines et l'histoire de l'éducation populaire en France,
- les mouvements et l'organisation de l'éducation populaire aujourd'hui,
- les enjeux de l'éducation populaire,
- les activités sociales et l'éducation populaire.

Elle doit permettre de :

- partager les représentations de chacun sur le sujet
- amorcer une réflexion sur une dynamique d'action au périmètre de chacun-e.

Contenus

- Les origines et l'histoire et de l'Education populaire
- L'organisation de l'Education populaire
- Les champs et les mouvements de l'Education populaire.
- Les enjeux de l'Education Populaire
- Les Activités Sociales et l'Education Populaire.

Sensibilisation à la Démocratie Participative

Durée : 6 jours



Skipper, Pilote handiski, Accom-
pagnateur de séjour, Responsable
et Responsable Principal en VV

Dates et lieux

Formation 100% en distanciel

Durée totale 6 heures :

- 3 heures de E-learning et
- 3 heures de classe virtuelle

Inscription sans date via le
formulaire d'inscription

Plusieurs sessions programmées
en 2022 en fonction des inscrip-
tions

Objectifs

- Découvrir l'histoire de la démocratie participative.
- Appréhender le champ d'action et les enjeux de la démocratie participative.

Contenus

- « Démocratie Participative » : de quoi on se parle en fait ?!
- Démocratie Participative : approche historique.
- Les enjeux de la démocratie participative aujourd'hui.



Les lieux de formation

Lieux donnés à titre indicatif



	Quelles formations ?	Qui valide mon formulaire	Où dois-je envoyer mon inscription ?
1	Engagement bénévole en CMCAS	Le président de votre CMCAS	La CMCAS adressera le formulaire à la direction formation sur la boîte générique ccas-dfor.Inscriptionstages@asmeg.org
2	Pour les BAFA/BAFD	Remplir le formulaire disponible sur le site www.iforep.fr Il doit être validé par le territoire d'appartenance lors du regroupement d'accueil et d'orientation	La CMCAS ou le territoire adressera le formulaire à l'assistante recrutement séjour pôle GPEC/SES (secteur encadrement et saisonnalité) Ccas-drh-ses@asmeg.org
3	Pour les formations liées aux centres de tourisme	Le territoire d'appartenance lors du regroupement d'accueil et d'orientation	le territoire adressera le formulaire à l'assistante recrutement séjour pôle GPEC/SES (secteur encadrement et saisonnalité) Ccas-drh-ses@asmeg.org
3	Pour les journées thématiques et les formations distancielles de sensibilisation	Remplir le formulaire d'inscription (aucune validation n'est requise)	L'agent adressera le formulaire à la direction formation sur la boîte générique ccas-dfor.Inscriptionstages@asmeg.org

Demande d'inscription à une action de formation

Renseignements stagiaire

Nom, prénom :		Organisme :	
Téléphone :		Entité :	
E-mail :		Service ou pôle :	

Le stage demandé

Intitulé	
Code de stage	
Domaine	
Lieu de stage	
Dates	

Date et Signature stagiaire	Nom, prénom, date, et signature du financeur

*"Quiconque se contente d'être consommateur de ses Activités Sociales sans y participer
est condamné tôt ou tard à en être dessaisi"*

Marcel PAUL

CCAS

Département formation

Immeuble René Le-Guen
8 rue de Rosny BP 629
93104 Montreuil cedex

<http://actilog.asmeg.org/dfor/Pages/accueil.aspx>

Responsable du dispositif : Franck Barrière

Franck.barriere@asmeg.org

Reprographie : Direction des moyens généraux Internes - CCAS Siège

